

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Commune du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2020)

Date de la convocation :
Le 14 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 16

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le 24/09/2021

ID : 037-243700499-20210921-BC2021_013-DE



Séance du 21 septembre 2021

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Brigitte DUPUIS, Présidente.

Marc LEPRINCE, Gino GOMMÉ, Patrice POTTIER, Fabien HOUZÉ, Alain DROUET, Sylvie GANNE, Vice-Présidents.

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Joël DENIAU, Isabelle SÉNÉCHAL, Béatrice VERWAERDE, Chantal GONZALEZ-BOURGES.

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Étaient absents excusés :

Jocelyne PETAY donne pouvoir à Joël DENIAU, Caroline DOARÉ donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Catherine DATTÉE donne pouvoir à Marc LEPRINCE,
Véronique BERGER, Joël BESNARD.

Monsieur Joël DENIAU a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2021-013

Objet : Convention de mise à disposition des Kit-Barnums aux communes

La Communauté de communes a fait l'acquisition de Kit-Barnums pour l'ensemble des communes.

Chaque commune est dépositaire d'un kit-barnums composé de 3 stands, dont l'un est sérigraphié à son nom et logo. Il appartient à chaque commune d'en assurer la gestion (stockage, entretien et prêt).

Ce matériel peut être mis à la disposition des communes sous les mêmes modalités de réservation que l'ensemble des matériels pour l'organisation de fêtes et manifestations sur le territoire communautaire. Un modèle sera mis à disposition pour le prêt.

Il est rappelé que l'ensemble de ces kits-barnums pourra être mobilisé lors des manifestations communautaires.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-président, à signer tous les documents afférents à ce dossier, et notamment les conventions avec les communes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CONFORME
Château-Renault le 23 septembre 2021

La Présidente
Brigitte DUPUIS